

Avec le retour des beaux jours, chaque année, les expulsions de squats se renouvellent. Il en est ainsi pour nombre de dijonnais une fois encore. La fin de la trêve d'hiver permet aux propriétaires et aux forces de police de fermer les maisons de celles et ceux qui les occupaient jusqu'alors. Cette pratique jette à la rue des gens qui avaient voulu ne plus y être, sans pour autant leur proposer de solutions viables.

Ainsi la préfecture s'est engagée, il y a de cela trois mois, à ne pas expulser les habitants de deux maisons rue de Langres avant le 15 mars, mais après ? Celles-ci sont occupées par plusieurs familles Roms depuis quelques années. Ces logements de fortune leurs permettent d'organiser leur vie au mieux et de résister le plus possible au froid et à la faim. Nombre d'associations et collectifs s'opposent fermement à une dégradation de ces conditions de vie déjà précaire et proposent des solutions pour qu'elles s'améliorent. En outre, leur avocat attend toujours une réponse du propriétaire afin que la procédure judiciaire, incomplète, puisse reprendre son cours. Si cela ne convainc pas, il faut aussi dire qu'actuellement aucun projet immobilier n'est en cours, la destruction immédiate des maisons n'est donc pas nécessaire.

Pour ces raisons, nous demandons aux services de police de la préfecture de prolonger la « trêve » afin que les recours légaux puissent aboutir d'une part, et tant qu'un projet de construction réel n'existera pas pour ce terrain d'autre part.

Ces problèmes ne surviennent pas seuls. En France, à Dijon, les problématiques auxquelles nous nous heurtons dans la lutte que nous menons avec ces familles pour des conditions de vie correcte sont nombreux. Au-delà du risque permanent d'expulsion des squats ou où elles vivent en l'absence d'autres possibilités, nous constatons :

- Qu'un nombre relativement important de familles avec enfants scolarisés ou non, ici parfois depuis plusieurs années, ont manifesté leur souhait de pouvoir s'installer durablement à Dijon.
- L'extrême précarité de ces populations Roms en général, dont l'origine se trouve essentiellement dans une discrimination durable à leur égard partout où ils tentent de vivre,
- La multiplicité des champs sur lesquels il y a urgence à intervenir (logement, santé, scolarisation, droits sociaux, suivi social, accès à la formation et à l'emploi). La nécessité de développer des actions, du soutien et de l'accompagnement pour stopper l'intolérable situation de ces populations, notamment par un véritable suivi social,
- La volonté discriminante des restrictions toujours imposées en France aux ressortissants roumains et bulgares (malgré l'entrée de ces pays dans l'UE depuis 2007), qui rendent quasiment impossible pour les Roms originaires de ces pays un accès à l'emploi salarié.

Nous regrettons enfin l'attitude fermée et culpabilisante à notre égard de responsables institutionnels locaux dans les différentes démarches effectuées auprès d'eux dans le but d'agir localement sur cette problématique. Afin de leur faire prendre conscience du problème, nous leur avons fait parvenir un courrier, pour lequel nous attendons une réponse. Nous exigeons que soient prises en compte ces revendications, et que change la logique de mépris en place jusqu'alors à Dijon.

POUR LE RESPECT DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DE CELLE DE L'ENFANT,  
CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA XÉNOPHOBIE,  
POUR UN ACCÈS POSSIBLE À DES EMPLOIS, SANS RESTRICTIONS, NI INTERDICTIONS,  
POUR L'AUTONOMIE ET LA DIGNITÉ,  
POUR UN LOGEMENT ET UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS !